



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE
RAMBOUILLET
COMMUNE DU
PERRAY-EN-YVELINES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-50

Séance du 26/06/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 19

Nombre de suffrages : 28

Date de convocation
19/06/2025

Date d'affichage
20/06/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

03.07.2025

et publication du :

03.07.2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX DE KEATING Geoffroy.

Etaient présents :

M. BARON Jean-Louis, M. BASTIERE Paul, M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. BONDON Pierre, M. CHAIGNON Jean-Michel, M. DESERT Thomas, Mme DOIREAU Florence, Mme GALLET Laurence, Mme GROSSE Marie-France, Mme LAHITTE Chantal, M. LECOMTE Frédéric, M. LO RE Gérard, M. MERCIER Dany, Mme PETER Marie-José, M. PONT Damien, Mme RANGER Michelle, M. RODIER David, M. TESSIER Pierre, M. VIN Jean-Claude

Procuration(s) :

M. PAQUET Frédéric donne pouvoir à M. BONDON Pierre, Mme LE MINDU Isabelle donne pouvoir à M. CHAIGNON Jean-Michel, M. DE GERMAY Pierre-Emmanuel donne pouvoir à M. PONT Damien, Mme GABIOU Carole donne pouvoir à M. BARON Jean-Louis, Mme BOURABA Jessica donne pouvoir à M. DESERT Thomas, Mme AUGER Nadia donne pouvoir à M. BAX DE KEATING Geoffroy, Mme DEVILLIERS Evelyne donne pouvoir à Mme GROSSE Marie-France, Mme COURTILLET Véronique donne pouvoir à Mme GALLET Laurence, Mme IKHELF Dalila donne pouvoir à M. VIN Jean-Claude

Etai(ent) absent(s) :

Mme AUBE Stéphanie

Etai(ent) excusé(s) :

Mme AUGER Nadia, Mme BOURABA Jessica, Mme COURTILLET Véronique, M. DE GERMAY Pierre-Emmanuel, Mme DEVILLIERS Evelyne, Mme GABIOU Carole, Mme IKHELF Dalila, Mme LE MINDU Isabelle, M. PAQUET Frédéric

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** :

Mme GALLET Laurence

Objet : Ressources Humaines - Création et Suppression d'emplois - Modification du tableau des effectifs

VU le Code Général de la Fonction Publique,

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville . Place la Mairie . 78610 Le Perray-en-Yvelines

01.30.46.31.24 - mairie@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

Le 03/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-2178 04863-2025 0627-20255 0-DE

VU l'article L313-1 du code général de la fonction publique stipulant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

VU qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

VU l'avis du Comité Technique du 26 juin 2025,

CONSIDERANT le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 5 avril 2022,

CONSIDERANT les tableaux d'avancement de grade pour l'année 2025,

CONSIDERANT la liste d'aptitude pour le concours d'attaché territorial session 2025,

CONSIDERANT l'absence de poste ouvert sur certains de ces grades,

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs afin de prendre en compte les mobilités survenues au sein des services municipaux,

CONSIDERANT qu'il convient de supprimer les postes budgétaires non pourvus,

CONSIDERANT la modification du tableau des emplois,

Le Maire propose à l'Assemblée :

La suppression de 3 postes de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet

- La suppression d'un poste de rédacteur territorial à temps complet
- La création d'un poste d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet
- La suppression de 6 postes d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
- La suppression de 2 postes d'Adjoint administratif à temps complet
- La création d'un poste d'Ingénieur principal à temps complet
- La suppression d'un poste de technicien à temps complet
- La suppression de 3 postes d'agent de maîtrise principal à temps complet
- La création d'un poste d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet
- La suppression de 8 postes d'Adjoint techniques principal de 2^{ème} classe à temps complet
- La suppression de 4 postes d'Adjoint technique à temps complet
- La création d'un poste d'Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet
- La suppression d'un poste d'Educateur de jeunes enfants à temps complet
- La création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de classe normale à temps complet

La suppression d'un poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe à temps complet

- La suppression d'un poste d'Educateur territorial APS principal de 1^{ère} classe à temps complet
- La suppression d'un assistant de conservation principal de 2^{ème} classe à temps complet
- La suppression d'1 poste d'Adjoint du patrimoine à temps complet
- La suppression de 2 postes d'Animateur territorial à temps complet
- La suppression d'1 poste d'Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps complet
- La création d'1 poste de chef de service de Police municipale à temps complet
- La suppression d'un poste de gardien-brigadier de police municipale à temps complet

Le tableau des emplois sera ainsi modifié à compter du 1^{er} juillet 2025 :

EMPLOIS PERMANENTS :

Filière Administrative

Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	Ancien effectif : 3 Nouvel effectif : 0
Rédacteur territorial	Ancien effectif : 2 Nouvel effectif : 1

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville . Place la Mairie . 78610 Le Perray-en-Yvelines

01.30.46.31.24 - mairie@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2025

Application agréée f. legalite.com

99_DE-078-217804863-20250627-202550-DE

2025/55
B

Filière d'Animation

Animateur territorial	Ancien effectif : 5 Nouvel effectif : 3
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Ancien effectif : 2 Nouvel effectif : 1

Filière Police Municipale

Chef de service de Police municipale	Ancien effectif : 0 Nouvel effectif : 1
Gardien-Brigadier de police municipale	Ancien effectif : 3 Nouvel effectif : 2

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide

- **D'ADOPTER** la modification du tableau des effectifs tel qu'annexé,
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget 2022, chapitre 012.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme.
Fait au Perray-en-Yvelines
Le 27 juin 2025



Le Maire,

Geoffroy BAX DE KEATING

Ville du Perray-en-Yvelines
Hôtel de ville, Place la Mairie, 78610 Le Perray-en-Yvelines
01.30.46.31.24 - mairie@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-2178 04863-2025 0627-20255 0-DE

Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Ancien effectif : 3 Nouvel effectif : 4
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Ancien effectif : 7 Nouvel effectif : 1
Adjoint administratif	Ancien effectif : 8 Nouvel effectif : 6

Filière Technique

Ingénieur Principal	Ancien effectif : 0 Nouvel effectif : 1
Technicien	Ancien effectif : 1 Nouvel effectif : 0
Agent de maîtrise principal	Ancien effectif : 4 Nouvel effectif : 1
Adjoint Technique principal de 1 ^{ère} classe	Ancien effectif : 0 Nouvel effectif : 1
Adjoint Technique principal de 2 ^{ème} classe	Ancien effectif : 19 Nouvel effectif : 11
Adjoint technique	Ancien effectif : 22 Nouvel effectif : 18

Filière Social et Médico Sociale

Educateur jeunes enfants de classe exceptionnelle	Ancien effectif : 0 Nouvel effectif : 1
Educateur jeunes enfants	Ancien effectif : 2 Nouvel effectif : 1
Auxiliaire de puériculture principal de classe normale	Ancien effectif : 1 Nouvel effectif : 2
Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe	Ancien effectif : 3 Nouvel effectif : 2

Filière sportive

Educateur territorial APS principal de 1 ^{ère} classe	Ancien effectif : 1 Nouvel effectif : 0
--	--

Filière culturelle

Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	Ancien effectif : 1 Nouvel effectif : 0
Adjoint du patrimoine	Ancien effectif : 1 Nouvel effectif : 0

TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNE AU 01/07/2025				
Grade	Catégorie	Eff. Budget.	Eff. Pourvus	dont T.N.C.
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Directeur général des services	A	1	1	0
Attaché principal	A	1	1	0
Attaché territorial	A	4	4	0
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	0	0	0
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1	1	0
Rédacteur	B	1	0	0
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	4	4	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	1	0
Adjoint administratif	C	6	6	0
TOTAL FIL. ADMINISTRATIVE		19	18	0
FILIERE TECHNIQUE				
Ingénieur principal	A	1	1	0
Ingénieur	A	1	1	0
Technicien principal de 1ère classe	B	0	0	0
Technicien principal de 2ème classe	B	0	0	0
Technicien	B	0	0	0
Agent de maîtrise principal	C	1	1	0
Agent de maîtrise	C	1	1	0
Adjoint Technique principal de 1ère classe	C	1	1	0
Adjoint Technique principal de 2ème classe	C	11	11	0
Adjoint Technique	C	18	15,2	3
TOTAL FIL. TECHNIQUE		34	31,2	3
FILIERE SOCIALE ET MEDICO SOCIALE				
Educateur jeunes enfants classe exceptionnelle	A	1	1	0
Educateur de jeunes enfants de classe normale	A	1	1	0
Auxiliaire de puériculture principal classe supérieure	B	3	3	0
Auxiliaire de puériculture principal de classe normale	B	2	1	0
Agent spécialisé principal de 1ère classe	C	2	1	0
Agent spécialisé principal de 2ème classe	C	2	2	0
Agent social principal de 2ème classe	C	0	0	0
Agent social	C	1	1	0
TOTAL FIL. SOCIALE		12	11	0
FILIERE SPORTIVE				
Educateur territorial APS principal de 1ère classe	B	0	0	0
Educateur territorial APS	B	1	1	0
TOTAL FIL. SPORTIVE		1	1	0
FILIERE CULTURELLE				
Bibliothécaire territorial	A	1	0,8	1
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	0	0	0
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	0	0	0
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	1	0,7	1
Adjoint du patrimoine	C	0	0	0
TOTAL FIL. CULTURELLE		2	1,5	2

REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2025

Application agréée f. legalite.com

99_DE-078-2178 04863-2025 06 27-20255 0-DE

FILIERE ANIMATION				
Animateur Principal de 1ère classe	B	2	2	0
Animateur Principal de 2ème classe	B	0	0	0
Animateur Territorial	B	3	3	0
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1	1	0
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	5	5	0
Adjoint d'animation	C	12,69	12,69	4
TOTAL FIL. ANIMATION		23,69	23,69	4
FILIERE POLICE				
Chef de service de Police municipale	B	1	0	0
Chef de police municipale	C	1	1	0
Brigadier chef principal	C	0	0	0
Gardien-brigadier de police municipale	C	2	1	0
TOTAL FIL. POLICE		4	2	0
TOTAL GENERAL		95,69	88,39	9

REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-2178 04863-2 025 0627-2 0255 0-DE